

Questions orales

lars par année au gouvernement, somme qui pourrait financer les programmes dont parle le premier ministre.

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Comme tous les Canadiens, monsieur le Président, j'attends impatiemment que le NPD nous fasse part de ses options fiscales.

Nous dévoilerons toutes nos mesures dans le budget, mais si ma collègue s'intéresse à l'équité, le fait est que, une fois la TPS mise en vigueur, les personnes âgées à revenu inférieur ou modeste vont payer moins de taxes qu'à l'heure actuelle.

Les personnes âgées vont être heureuses d'apprendre que nous allons réduire leurs taxes en payant par chèques, quatre fois par année, un crédit pour TPS à 84 p. 100 d'entre elles. Quand la Chambre aura adopté le projet de loi sur la TPS, 84 p. 100 des personnes âgées vont recevoir chaque année, directement du trésor fédéral, quatre chèques d'un montant très élevé qui leur permettra de maintenir ou même de rehausser leur niveau de vie.

Voilà ce que nous entendons par justice sociale. Le NPD devrait nous appuyer.

* * *

[Français]

L'ENVIRONNEMENT

L'hon. Jean Lapierre (Shefford): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Environnement. En décembre 1988, le ministre de l'Environnement prenait des engagements en cette Chambre au moment de l'importation de déchets américains de produits de construction. Un peu plus tard, cela a été les huiles contaminées. Par la suite, les Américains nous ont envoyé leurs vieux appareils ménagers, faisant ainsi du Canada leur dépotoir, et maintenant, ils nous envoient leurs déchets médicaux, faisant ainsi du Canada la «toilette» des Américains.

Monsieur le Président, ma question au ministre de l'Environnement est celle-ci: Depuis cet engagement de décembre 1988, quel geste concret a-t-il posé pour mettre fin à cette situation intolérable pour l'ensemble des Québécois et des Canadiens?

L'hon. Lucien Bouchard (ministre de l'Environnement): Monsieur le Président, voilà le genre de questions irresponsables qui sont posées parfois en matière d'environnement, irresponsables, parce qu'on vient, par exemple, de faire une référence au trafic des huiles contami-

nées. Nous savons très bien que nous avons fait une enquête approfondie, que nous avons fait plus de 1 000 prélèvements. Nous n'avons jamais trouvé une goutte d'huile contaminée à la frontière depuis l'an dernier. Deuxièmement, on nous parle des réfrigérateurs, par exemple. Nous savons qu'il existe présentement des produits chimiques de remplacement pour les CFC. Mais allons-nous introduire de force ces matières de remplacement alors que nous n'avons pas encore les résultats pour savoir si elles sont plus dangereuses que les CFC ou non. Nous attendons des rapports, des spécialistes étudient la question. Il faut être responsable, monsieur le Président, et nous le sommes!

Une chose que nous faisons présentement, nous allons publier au mois de juin de nouveaux règlements dans le sillage de l'Accord de Bâle qui vont interdire le transport international des matières toxiques à l'intérieur d'un cadre très précis, et qui vont comporter également des règlements pour interdire l'importation de débris de construction des États-Unis. Nous n'avons aucun reproche à subir de cette nature, monsieur le Président, et je veux dénoncer ce genre d'initiative intempestive.

L'hon. Jean Lapierre (Shefford): Monsieur le Président, le ministre n'a jamais tant dit la vérité. Effectivement, il est responsable du *mess* dans lequel le Canada se trouve. La réalité, la province de Québec a fait son travail, a passé un règlement très spécifique en matière de déchets. J'attends l'action du ministre. Le ministre Paradis attend l'action du gouvernement fédéral. La ville de Montréal attend l'action du gouvernement fédéral. Réveillez-vous! Quelle action concrète allez-vous prendre pour arrêter qu'on soit la risée des Américains?

L'hon. Lucien Bouchard (ministre de l'Environnement): Monsieur le Président, le député vient de faire une allusion à mon ami, notre ami à tous, le ministre de l'Environnement, M. Paradis. D'abord, je constate que M. Paradis m'a inscrit, moi aussi, sur la liste de ses cibles, en bonne compagnie avec M. Bourassa, son sous-ministre et ses fonctionnaires.

Deuxièmement, monsieur le Président, je suggérerais fort amicalement à mon ami, M. Paradis, d'adopter une réglementation plus cohérente en matière d'importation de ces produits. Par exemple, il en coûte 100 \$ la tonne pour enfouir ce genre de produits secs à New York, et 12.50 \$ seulement au Québec. Il s'agirait peut-être de modifier les règlements du Québec, monsieur le Président.